

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 17 mai 2021

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Soutien exceptionnel national de 100 millions d'euros à des projets solidaires, portés par les associations de lutte contre la pauvreté, dont 10 projets en Isère et 12 projets régionaux concernant le département de l'Isère

Face à une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficulté. Afin de soutenir l'activité de ces associations et de leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, avait annoncé un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros s'inscrivant dans le plan de relance national « France Relance ». Ce plan de soutien a pris la forme d'un appel à projet ouvert en novembre dernier, qui a réuni plus de 2600 candidatures.

L'appel à projets avait pour objectif de couvrir un champ large d'actions : l'accès aux biens essentiels dont les biens alimentaires, l'accès aux droits, la lutte contre l'isolement et les actions « d'aller-vers », ou encore le soutien à la parentalité et l'accompagnement scolaire. Des projets de modernisation, de numérisation et de réorganisation des associations pour améliorer l'efficacité de leur action auprès des plus précaires ont également été pris en compte.

Un soutien exceptionnel à des projets locaux :

Au-delà des **33 projets nationaux** retenus, l'État soutient l'action des associations au plus près des territoires. Les deux tiers de ces financements de France Relance sont consacrés à des projets d'envergure régionale ou infra-régionale.

Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ainsi, 10 projets départementaux des **12 projets régionaux** lauréats de France Relance concernent l'Isère.



- **Althéa** : accès aux droits des publics les plus précaires, lutte contre le non-recours aux droits ;
- **Collectif d'entraide du Trièves** : alimentation de qualité et locale, aller vers les publics et vers les producteurs du Trièves ;
- **Diaconat protestant** : accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires ;
- **Epicerie solidaire Amandine** : transfert, installation et rénovation d'un local plus grand pour améliorer l'accueil et le soutien des personnes et familles en difficulté ;
- **Episol** : renforcement de l'accès alimentaire de proximité pour les publics précaires et isolés ;
- **Issue de Secours : Maison Relais Rialto SOS Femmes 38** : travail sur la parentalité dans le cadre des violences faites aux femmes et aux enfants ;
- **Les Restaurants et Relais du cœur de l'Isère** : déménagement du dépôt Sud Isère, amélioration des conditions de stockage ;
- **Observatoire des Discriminations et des Territoires Interculturels** : aménagement et rénovation du tiers-lieu social et culturel de l'association ;
- **Point d'eau** : dispositif d'accès aux droits pour les personnes sans-abri et en grande précarité ;
- **Solid'Action** : création d'une cuisine pédagogique, renouvellement des installations de la réserve alimentaire et de la buanderie.

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01